

Le parquet anti-terroriste de Paris classe sans suite la plainte visant Tereos pour « acte de terrorisme » et « complicité »

Depuis le 20 mars, plusieurs médias indiquent que Tereos fait l'objet d'une accusation extrêmement grave. « Huit betteraviers » l'accusaient en effet « d'avoir aidé à la préparation d'actes terroristes par le groupe Daech », et portaient plainte contre elle pour « acte de terrorisme » et « complicité ».

Le 8 avril, moins d'un mois après le dépôt de cette plainte, le parquet anti-terroriste de Paris a annoncé sa décision de la classer sans suite. La justice adresse ainsi un signal fort concernant les accusations indignes et infondées portées par ces plaignants. Etant donnée la gravité du motif de la plainte, la rapidité par laquelle la justice a répondu à cette plainte démontre, si besoin était, que Tereos n'a rien à se reprocher dans ce dossier et permet d'innocenter complètement la coopérative.

Cette accusation infondée contre Tereos constitue le point d'orgue – à ce jour - d'une campagne de déstabilisation dont l'entreprise est victime depuis plusieurs mois, et dont chaque étape franchit un nouveau degré de violence. Les dommages que ces fausses rumeurs causent à l'entreprise, à ses 12.000 coopérateurs et à ses 25.000 salariés sont considérables.

A propos de Tereos

Avec comme vision à long terme la valorisation des matières premières agricoles et le développement de produits alimentaires de qualité, Tereos figure parmi les leaders des marchés du sucre, de l'alcool et de l'amidon. Les engagements sociétaux et environnementaux du groupe contribuent à la performance de l'entreprise dans la durée tout en renforçant sa contribution en tant qu'acteur responsable. Groupe coopératif, Tereos rassemble 12 000 agriculteurs et dispose d'un savoir-faire reconnu dans la transformation de la betterave, de la canne, des céréales et de la pomme de terre. Grâce à ses 49 sites industriels, à une implantation dans 17 pays et à l'engagement de ses 25 000 collaborateurs, Tereos accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire. En 2017/18, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros.

Contact presse :

DGM Conseil - Christian d'Oléon, chrisdo@dgm-conseil.fr – Tél. : +33 (0)1 40 70 11 89